



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est par la présente, donné, par le soussigné, Monsieur André Charron, Directeur général et greffier-trésorier par intérim, que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu adoptera le budget pour l'exercice financier 2026 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mercredi 21 janvier 2026 à 19h00** à la salle du Conseil située au 275, rue Nelson.

Séance extraordinaire du 21 janvier 2026 à 19h00 - Salle du conseil

À l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Notification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget pour l'exercice financier 2026
5. Adoption du programme triennal d'immobilisation pour 2026-2027-2028
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028.

Donné à Saint-Denis-sur-Richelieu, ce 7 janvier 2026,

André Charron, GMA
Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Certificat de publication

Séance extraordinaire du 21 janvier 2026

**ADOPTION DU BUDGET 2026 ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028**

Je, soussigné, André Charron, Directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, et résidant à St-Hyacinthe certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil le 7 janvier 2026 ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 7 janvier 2026



André Charron, GMA
Directeur général et greffier-trésorier par intérim